



# Retraite : Ou en est-on ?

13 janvier 2020

## Préambule

Articles de presse parfois contradictoires et souvent imprécis, déclaration des uns et des autres... Après bientôt un mois et demi de mobilisations et de grèves Nous nous proposons de faire une synthèse de la situation concernant le très controversé projet de retraites par points.

## Réunions Gouvernements VS syndicats de salariés et patronaux

Comme annoncé par la presse, les organisations syndicales et d'employeurs étaient reçues fin décembre en réunions bilatérales : MEDEF, CPME et U2P du côté patronal et, du côté des salariés, le gouvernement a choisi d'ajouter aux cinq confédérations représentatives au niveau national (FO, CGT, CFDT, CFE-CGC et CFTC), l'UNSA, la FSU ni Solidaires. Ces réunions comme toutes celles qui les ont précédées sur le sujet ne sont, et **n'ont jamais été, des négociations**. Il n'agit de simples concertations ou le gouvernement prends notes des avis de chacun et fait part de ses projets.

## Annonces du gouvernement

Détermination affichée à mettre en œuvre son projet de « régime universel » mais **suite aux mobilisations** les lignes bougent :

- De la génération 1963 le gouvernement est passé à la génération 1975 mais uniquement pour ce qui concerne l'entrée en vigueur pour tous du régime unique par points, **cependant l'âge pivot ou âge d'équilibre s'appliquerait beaucoup plus tôt...** selon ce qui sortira de la « conférence sur le financement » annoncée récemment.
- **Ajout de « transitions » concernant certains régimes** et certaines dispositions spécifiques. Celles-ci seraient allongées pour la SNCF, la RATP, les IEG (Industries électriques et gazières).
- Le futur système universel « *reconnaitra les spécificités des métiers de marins, en particulier dans le cadre des âges d'ouverture des droits* ». Le gouvernement annonce même que l'ENIM (Etablissement des invalides de la marine) pourrait subsister.
- Les militaires (et gendarmes ?) seraient exonérés du régime universel et conserveraient le statut de la pension.
- La police seraient également épargnée.
- Des discussions ont également lieu avec les représentants de l'éducation nationale, les avocats, très impactés par ce projet et très mobilisés depuis le début des mobilisations.
- Pour le reste le gouvernement propose essentiellement d'examiner (timidement) les situations personnalisées et individualisées (carrières longues, pénibilité, handicap, retraite-progressive). Il refuse toujours en revanche toute évolution quant aux critères de pénibilité pris en compte, répondant là aussi par avance au refus du patronat !

## En conclusion

Le projet de loi du gouvernement vient d'être publié et fait l'objet d'une analyse poussée par chaque OS néanmoins la 1ere lecture à chaud n'a fait que confirmer nos craintes...

Pour FO, **la mobilisation doit et va continuer**, Ce projet reste, malgré toutes les annonces, très pénalisant pour les salariés et va conduire inéluctablement à baisser le montant des retraites et obliger les salariés (ceux qui en seront capables) de travailler plus longtemps.

**COMME ANNONCE LES DIVERS ACTIONS, GREVES ET MANIFESTATIONS SONT RECONDUCTIBLES ET VONT CONTINUER CAR :**

- **CES MOBILISATIONS SONT UTILES ET ONT DEJA FAIT BOUGER LES LIGNES MEME SI ÇA RESTE INSUFFISANT CE JOUR ;**
- **NOTRE OBJECTIF RESTE LE MEME : LE RETRAIT DE CE PROJET « MORTIFERE » POUR LES SALARIES.**